

PROJET PEDAGOGIQUE

PERISCOLAIRE 2023/2024

I) CARACTERISTIQUES DES LOCAUX ET DES ESPACES UTILISES

L'accueil périscolaire de Serre-Les-Sapins se situe dans les locaux de l'école publique de Serre-Les-Sapins. Les mineurs accueillis sont les enfants de la petite section au CM2, scolarisés à l'école publique de Serre-Les-Sapins. Les enfants peuvent être inscrits sur les 3 créneaux proposés (matin, midi et soir).

Les inscriptions sont réalisées sur le portail familles uniquement.

Toute inscription ou modification doit être effectuée le jeudi précédent la semaine concernée pour des raisons de sécurité de prise en charge des enfants et d'organisation (cf règlement intérieur).

Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial des familles, ils sont divisés en 5 tranches (cf tableaux des tarifs).

Les locaux mis à disposition de l'association par la commune sont les suivants :

- Pour l'intérieur :
 - ◆ Un bureau pour la direction et l'équipe,
 - ◆ Une salle de jeux d'imitation,
 - ◆ Une salle de restauration,
 - ◆ Une cuisine,
 - ◆ Une salle de motricité,
 - ◆ Une salle extérieure d'arts plastiques
 - ◆ Une bibliothèque/relax à l'étage,
 - ◆ Des toilettes.

- Pour les espaces extérieurs :
 - ◆ Un terrain synthétique (foot + piste d'athlétisme),
 - ◆ 2 cours d'écoles,
 - ◆ 1 préau,
 - ◆ Un terrain de basket.

- L'association emploie 14 salariés pour le périscolaire de Serre :
 - ◆ 1 directrice,
 - ◆ 5 animateurs BPJEPS,
 - ◆ 1 AVS de l'école
 - ◆ 1 animatrice CQP
 - ◆ 4 animatrices BAFA.
 - ◆ 2 animatrices non diplômées
 - ◆ 1 agent d'entretien
 - ◆ 1 Mis à disposition du club Hand

Les locaux et l'équipe permet l'intégration d'un enfant porteur de handicap. Les locaux disposent d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite. Les activités proposées sont adaptées à tous les enfants. Sur les temps de midi, les enfants scolarisés en dispositif ULIS sont intégrés dans les groupes d'enfants sans distinction. Des réunions ponctuelles avec l'enseignant référente sont organisées afin qu'elle transmette à l'équipe les informations nécessaires à un accueil adapté aux enfants accueillis. Ce travail en collaboration avec l'enseignant, permet de connaître les troubles des enfants afin de pouvoir agir en conséquence en cas de besoin. L'objectif est de pouvoir réaliser un projet entre l'école et le périscolaire.

Cependant lorsqu'un enfant nécessite la présence constante d'un adulte, le périscolaire pourra accueillir cet enfant si et seulement si un adulte supplémentaire à l'équipe en place peut s'occuper de cet enfant. L'accueil spécifique doit être discuté et réfléchi au sein de l'équipe Familles Rurales mais également avec l'équipe enseignante, le PRH (Pôle Ressource Handicap), les parents, les services éducatifs qui s'occupent de l'enfant.

II) LES OBJECTIFS

VIVRE SA VIE D'ENFANT	Diversifier les activités afin que les enfants s'épanouissent et prennent plaisir :	Les activités sont proposées en fonction d'un thème ou non suivant les choix des enfants et/ou de l'équipe.
		Des temps de préparation d'activité sont prévus lors des réunions hebdomadaires.
		Les activités sont pensées pour toucher plusieurs champs (culturel, sportif, manuels...)
	Créer une identité commune	Proposer une chanson commune aux 2 péris
		Chercher une mascotte commune aux 2 péris
		Organiser des rencontres des 2 péris = création d'une histoire commune
	Développer le lien avec les familles :	Proposer un « livre d'or » aux parents toute au long de l'année.
		Mettre en place des ateliers enfants parents
	Créer un environnement adapté aux besoins des enfants	Aménagement d'un coin calme type Snoezelen.
		Aménager les salles utilisées de manière atypique afin de créer la surprise chez les enfants.
Rendre identifiables les différents lieux.		
développer le vivre ensemble	Favoriser l'entraide	Proposer régulièrement un jeu d'équipe avec les grands qui aident les petits = 1 semaine par session.
	Sensibiliser à l'hygiène	Proposer en activité du rangement en fin de session
		Mettre à disposition du matériel de rangement et d'entretien (balai enfant, étagères à hauteur d'enfants)
		S'intégrer dans le projet Anti Gaspi du Sybert.
	Prendre en considération le rythme et l'avis de chaque enfant	Installer un coin calme et un coin colère.
Installer un arbre à résolution de conflits ou à problème		

PERMETTRE L'EPANOUISSEMENT DE SOI

Etre libre de proposer et choisir	Mettre en place les conseils d'enfants (activités, thèmes à aborder,)
	Laisser le choix des activités aux enfants.
	Présenter à la rentrée, différents sports que les enfants ne connaissent pas, leur demander si ils en ont a ajouter et leur laisser la possibilité, au cours de l'année, de les découvrir
Développer sa personnalité et s'affirmer	Proposer des moments de créations libres : coin projet perso = mettre à disposition le matériel nécessaire.
	Proposer des ateliers théâtre d'improvisation 1 fois par session
Etre valorisé	Proposer aux enfants d'animer des activités = d'une semaine à l'autre les enfants qui souhaitent animer demandent aux anims de l'aide. = 1 semaine par session = La semaine des enfants la quatrième semaine de la session.
	Faire les rituels/cérémonies des plus volontaires = tous les vendredis récompense pour les enfants volontaires = carte de bons points + mauvais points = charte réalisée avec les enfants.
	Organiser des semaines par session = incroyable talent
Apprendre de manière ludique	Solliciter les enfants à réfléchir à des projets qui sortent de l'ordinaire = jeu géant, film, jeux extérieurs,... un animateur consacre le temps nécessaire au portage du projet.
	Créer des outils ludiques pour l'apprentissage des bases = jeu de couleur, fermetures, mois...
	Proposer des ateliers antistress = activités relaxation, respiration, automassage.
	Mettre à disposition un bac sensoriel pour la manipulation. Pour les grands et les petits.

III) PROJET DE FONCTIONNEMENT PERISCOLAIRE

◇ 7h30 -8h30 : MATIN

- L'accueil est individualisé. Les animateurs accueillent les enfants dans la salle des jeux d'imitation attenante à la salle de restauration. Ils sont attentifs aux besoins de chaque enfant (câlins, repos, choix des activités).
Les enfants ont la possibilité de prendre leur petit déjeuner dans les locaux.
- A 8h20, les animateurs préparent les enfants et les accompagnent à l'école.
 - Toilettes + lavage de mains,
 - Les maternelles dans leurs salles de classes et les primaires montent directement dans leurs salles de classe
 - Transmission des consignes à l'équipe enseignante.

◇ 11h40 – 13h40 : MIDI = 2 services

- 1^{er} service = Maternelles et CP = **7 animateurs**
- 2^{ème} service = CE1, CE2, CM1, CM2 = **7 animateurs.**

* Organisation 1^{er} service :

- 11h40 = 7 animateurs vont chercher les enfants en maternelle, dans les classes.
- Appel, lavage de mains.
- Déplacement dans le calme, par le couloir. Les enfants gardent leurs chaussons.
- Les animateurs servent les enfants, les plus grands sont sollicités pour servir.
- Au plafond, il est suspendu des mobiles qui permettent d'identifier les tables. Les animateurs se répartissent les tables et se consacrent à celles-ci = servir, débarrasser, traiter les différentes demandes, bruit, nettoyage...
- Les animateurs proposent de goûter **mais ne forcent pas les enfants à manger.**
- Un animateur est responsable des repas spécifiques et des traitements médicaux.
- 12h40 : les petits sortent de la salle de cantine pour se rendre en activité
- 12h50 – 13h30 Activités (manuelles, jeux collectifs, ou coins libres), les petits sont emmenés à la sieste à 13h20.
- 13h35 : Les enfants sont confiés à l'équipe enseignante.

* Organisation 2ème service :

- Les animateurs font l'appel dans les classes, et réunissent tous les enfants en salle de motricité afin qu'ils puissent choisir l'activité qu'ils souhaitent faire sur le temps méridien. Les activités sont affichées à la semaine, les enfants peuvent ainsi se situer là où ils le souhaitent.
- De 12h00 – 12h30 : Activités
- A 12h30-12h40, rangement des lieux et du matériel, toilettes et lavage des mains.
- 12h45 : Repas, les enfants se placent comme ils le souhaitent. Les enfants se servent dans les plats qui sont déposés et laissés sur leur table afin que chacun puissent prendre la quantité souhaitée.
- Un enfant est désigné chef de table, son rôle est de débarrasser la table. Cet enfant porte un tablier afin qu'il soit identifiable et récompensé.
- Lorsque les tables sont lavées et essuyées, les enfants observent un temps calme et de silence.
- Les animateurs font sortir les enfants au fur et à mesure.
- Un animateur surveille les vestiaires et les toilettes.
- Les enfants vont dans la cour et les animateurs attendent que l'instituteur de service arrive et les lui confient.

◇ 16h30-18h30 : SOIR

- 16h30 : Les animateurs récupèrent les enfants dans les salles de classe.
 - 16h40 – 17h00 : Gouter : les enfants ont la possibilité de manger 1 produit laitier, 1 féculent et des fruits à volonté ainsi que de l'eau.
 - 17h00 -18h30 : ACTIVITES
 - Les départs sont échelonnés. Les parents à leur arrivée sont orientés dans les lieux où se trouve leur enfant grâce à un tableau qui leur indique dans quel lieu se trouve leur enfant.
- ☞ Activités sportives : L'équipe propose des activités sportives à chaque session.
- ☞ Activités manuelles : l'équipe va proposer des techniques, des matières qui seront exploitées de plusieurs manières.

IV) EVALUATION

Afin d'évaluer et de faire évoluer le projet pédagogique, plusieurs outils seront utilisés :

- 1) Bilan de fin de session avec les enfants sous des formes différentes afin d'interroger les enfants sur leurs ressentis, leurs envies, leurs frustrations,...
- 2) Bilan d'équipe : ponctuellement en se posant les questions suivantes :
 - Les repas se passent-ils dans le calme ?
 - Les enfants sont-ils heureux de participer aux activités du périscolaire ?
 - Les enfants échangent-ils avec les animateurs, le lieu est-il assez sécurisant pour qu'ils puissent se confier ?
 - L'ambiance dans l'équipe est-elle bonne ?
 - Les parents sont-ils satisfaits des services proposés et du fonctionnement ?
- 3) En fin d'année civile et en fin d'année scolaire, une réunion « évaluation du projet pédagogique » est proposée pour faire le point sur le projet pédagogique et de le faire évoluer afin d'atteindre les objectifs fixés. Cette évaluation se réalise en équipe avec l'utilisation de différents outils d'évaluation.
- 4) L'évaluation des stagiaires se fera lors d'entretiens réguliers afin de savoir comment ils se sentent, en tant qu'animateur, en tant que personne, quels sont leurs points forts, leurs points faibles, comment ceux-ci évoluent-ils dans le temps. Les stagiaires sont intégrés dans l'équipe, ils participent aux réunions et ont la possibilité de proposer des idées, et de donner leurs points de vue....